



Conseil exécutif du Programme des Nations Unies
pour les établissements humains

Deuxième session de 2022

Nairobi, 21–23 novembre 2022

Point 4 de l'ordre du jour provisoire*

**Questions financières, budgétaires et administratives,
y compris la mise en œuvre de la stratégie de
mobilisation des ressources conformément au plan
stratégique pour la période 2020–2023 et les mesures
prises par le Programme des Nations Unies pour
les établissements humains (ONU-Habitat) pour
remédier aux déséquilibres en matière de répartition
géographique et de parité femmes-hommes dans
la composition de son personnel**

État de la situation financière du Programme des Nations Unies pour les établissements humains au 30 juin 2022

Rapport de la Directrice exécutive

I. Introduction

1. Le présent rapport donne un aperçu de la situation financière du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) au 30 juin 2022 et décrit les résultats des principaux secteurs de financement du Programme, à savoir les crédits ouverts au budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies qui sont alloués au Programme et les ressources non préaffectées versées à la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains, l'appui au programme, les ressources préaffectées versées à la Fondation et les fonds au titre de la coopération technique, au cours de la période terminée le 30 juin 2022.

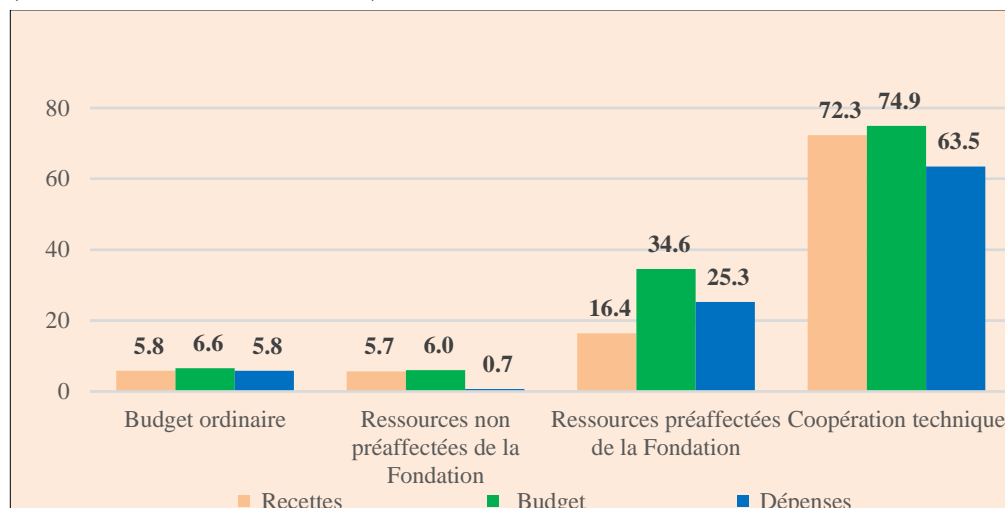
2. La figure 1 (voir page 2) donne un aperçu du financement disponible en 2022, en indiquant le montant des recettes (ou des contributions) et des dépenses pour tous les principaux secteurs de financement d'ONU-Habitat, ainsi que les budgets du programme de travail approuvé pour 2022. Des informations plus détaillées figurent dans les annexes au présent rapport.

* HSP/EB.2022/14.

Figure 1

État des recettes, budgets et dépenses des principaux fonds d'ONU-Habitat au 30 juin 2022^a

(en millions de dollars des États-Unis)



^a Le montant des recettes présenté tient compte de la déduction des ajustements.

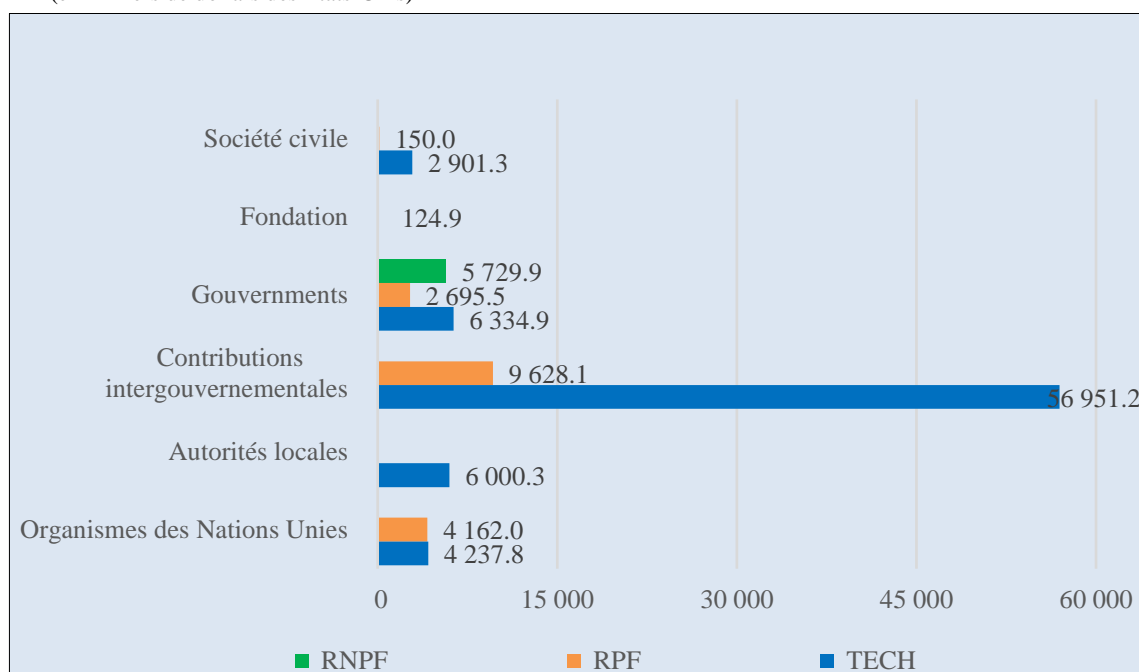
3. Le montant total des recettes pour les ressources non préaffectées de la Fondation au cours de la période considérée, y compris les contributions volontaires, s'est élevé à 5,7 millions de dollars, soit un chiffre supérieur au montant total des dépenses, qui représente 0,7 million de dollars, entraînant un excédent de 5,0 millions de dollars. Le montant des recettes comprend 3,0 millions de dollars non encore reçus.

4. La figure 2 montre la composition de toutes les contributions volontaires reçues pendant la période considérée, par type de contributeur.

Figure 2

Contributions volontaires par type de contributeur

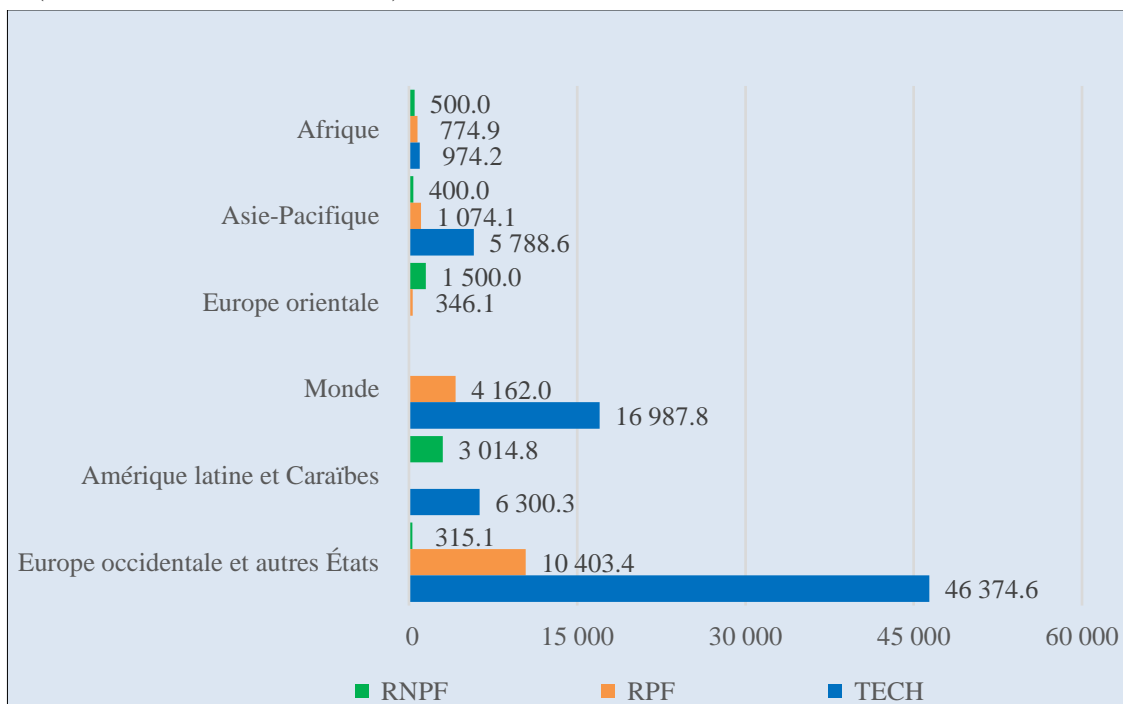
(en milliers de dollars des États-Unis)



Abréviations : RNPf : ressources non préaffectées de la Fondation ; RPF : ressources préaffectées de la Fondation ; TECH : coopération technique.

5. La figure 3 montre la composition des contributions volontaires reçues pendant la période considérée, par région.

Figure 3
Contributions volontaires par région
 (en milliers de dollars des États-Unis)



Abréviations : RNPF : ressources non préaffectées de la Fondation ; RPF : ressources préaffectées de la Fondation ; TECH : coopération technique.

II. Exécution du budget des ressources de base

6. Les contributions non préaffectées de la Fondation et les crédits ouverts au budget ordinaire de l'ONU constituent les ressources de base d'ONU-Habitat.

A. Ressources non préaffectées de la Fondation

7. Les ressources non préaffectées (fonds à des fins générales) de la Fondation sont allouées en fonction des priorités budgétaires approuvées par l'organe directeur d'ONU-Habitat, qui, jusqu'en 2018, était le Conseil d'administration d'ONU-Habitat, jusqu'à sa dissolution comme suite à la résolution 73/239 de l'Assemblée générale et son remplacement par l'Assemblée du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (Assemblée d'ONU-Habitat).

8. Autrefois, la principale source des ressources non préaffectées de la Fondation étaient les contributions à des fins générales versées par les États Membres. Les ressources non préaffectées de la Fondation sont la principale source de financement pour mettre en œuvre le plan stratégique d'ONU-Habitat et mener à bien les travaux normatifs définis dans son mandat, assurer la direction exécutive et la gestion et mettre de côté un montant minimum pour l'appui aux programmes.

9. Le budget approuvé pour l'année 2022 était de 12,0 millions de dollars (fixé à 6 millions de dollars pour la période considérée). Le montant total des recettes pour la période considérée s'est élevé à 5,7 millions de dollars, dont 3,0 millions de dollars non encore reçus. Le montant total des dépenses pour la période considérée s'est établi à 0,7 million de dollars, dont 0,6 million de dollars pour les dépenses de personnel et 0,1 million de dollars pour les dépenses de fonctionnement, entraînant un excédent opérationnel net de 5 millions de dollars. À ce jour, le solde autorisé de la réserve opérationnelle statutaire, qui s'établit à 2,0 millions de dollars, représente 20 % du budget pour 2021 (10,0 millions de dollars). La réserve, telle qu'approuvée par le Conseil exécutif en novembre 2020 sur la base des projections relatives aux besoins en liquidités, n'était pas financée à la fin du mois de juin 2022. Les recettes, les dépenses et les actifs nets en fin d'exercice pour les ressources non préaffectées de la Fondation pour les années 2014 à 2022 sont présentés dans le tableau 1.

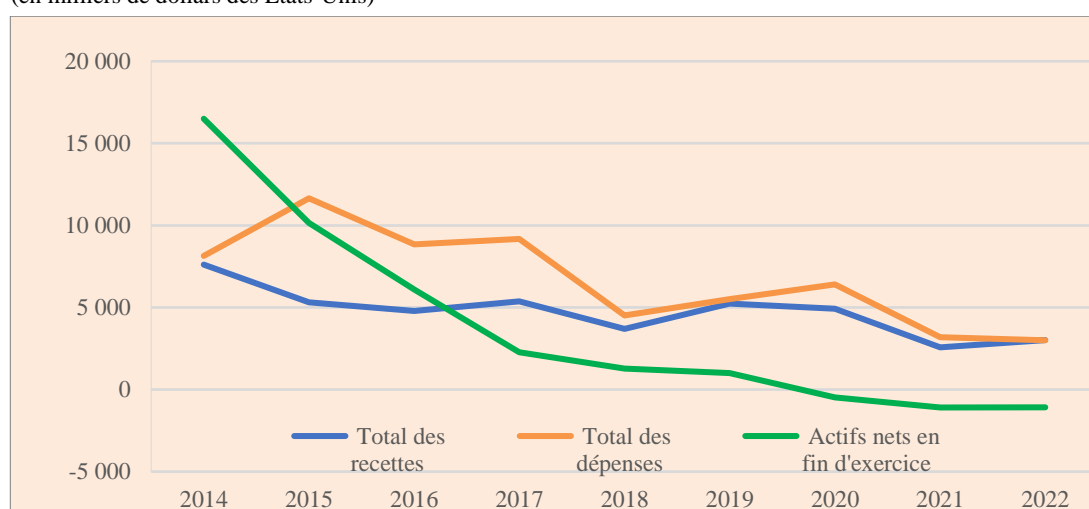
Tableau 1
Recettes, dépenses et actifs nets en fin d'exercice pour les ressources non préaffectées de la Fondation

(en milliers de dollars des États-Unis)

Description	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Total des recettes	7 610,0	5 307,0	4 785,0	5 373,0	3 699,0	5 239,0	4 916,0	2 570,0	3 011,5
Total des dépenses	8 134,0	11 651,0	8 851,0	9 182,0	4 519,0	5 518,0	6 396,0	3 185,0	3 001,0
Actifs nets en fin d'exercice	16 498,0	10 154,0	6 088,0	2 279,0	1 280,0	1 001,0	(479,0)	(1 094,0)	(1 083,5)

10. La figure 4 fait apparaître une baisse constante et prolongée des recettes, ce qui signifie que, malgré la mise en œuvre du plan d'austérité financière d'ONU-Habitat de 2021, les dépenses projetées actuellement ne peuvent être maintenues.

Figure 4
Évolution des ressources non préaffectées de la Fondation^a
(en milliers de dollars des États-Unis)



^a La valeur nette des actifs en fin d'exercice ne tient pas compte de l'emprunt contracté auprès du compte de l'appui aux programmes.

11. En 2017, la direction d'ONU-Habitat a approuvé un prêt de 3,0 millions de dollars du compte de l'appui aux programmes en faveur des ressources non préaffectées de la Fondation. En 2021, ONU-Habitat a adopté un plan d'austérité actualisé afin d'enrayer la baisse de la valeur nette de ses actifs ; néanmoins, au 30 juin 2022, ce prêt n'avait pas été remboursé.

B. Ressources au titre du budget ordinaire

1. Chapitre 15

12. Les crédits alloués à ONU-Habitat au titre du budget ordinaire de l'ONU, dont le montant est approuvé par l'Assemblée générale, figurent au chapitre 15 (Établissements humains). En 2022, l'ouverture de crédits s'est élevée à 13,3 millions de dollars (fixée à 6,6 millions de dollars à fin juin 2022), octroyée sous la forme d'une autorisation de dépenses au titre de certaines rubriques dans les limites d'une affectation budgétaire déterminée. Les dépenses de personnel ont représenté 90,8 % des 5,8 millions de dollars de dépenses enregistrées au 30 juin 2022.

2. Chapitres 23 et 35

13. ONU-Habitat se voit aussi allouer des ressources du budget ordinaire de l'ONU au titre du chapitre 23 (Programme ordinaire de coopération technique) et du chapitre 35 (Compte pour le développement). Les crédits ouverts pour 2022 étaient de 1,2 million de dollars au titre du chapitre 23, dont 0,5 million de dollars avaient été dépensés à la fin de la période considérée, et de

2,5 millions de dollars au titre du chapitre 35, dont 0,4 million de dollars avaient été dépensés à la fin de la période considérée.

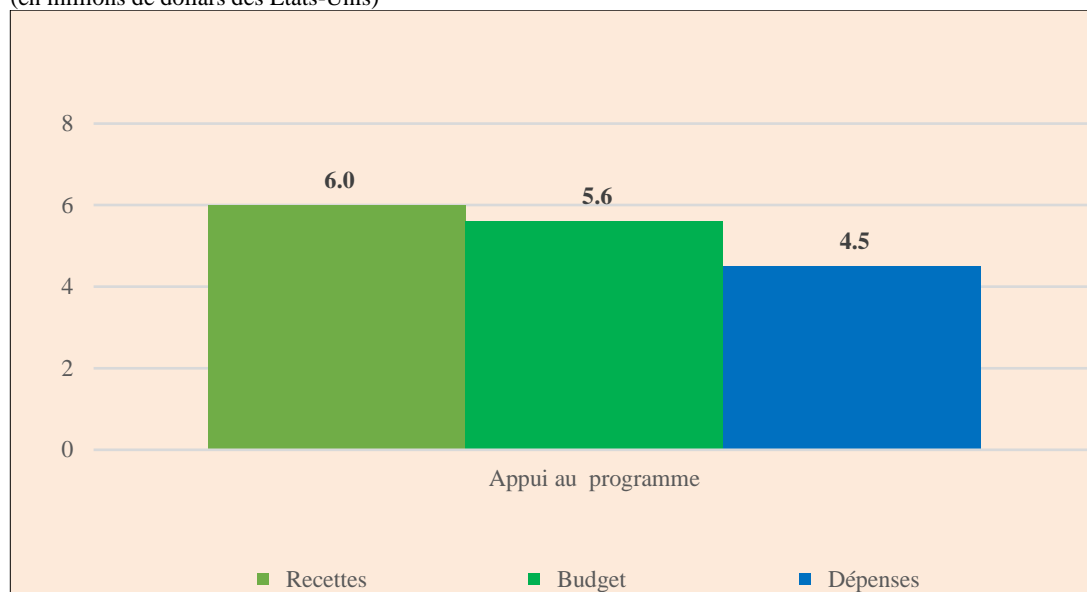
C. Fonds d'appui au programme

14. Le budget total de l'appui au programme approuvé par la Directrice exécutive pour 2022 s'élevait à 11,2 millions de dollars. Le total des recettes au titre de l'appui au programme pour la période terminée le 30 juin 2022 se montait à 6,0 millions de dollars. Le total des dépenses pour la même période était de 4,5 millions de dollars. Les dépenses de personnel ont représenté 48,5 % du total des dépenses. La figure 5 montre l'état du fonds d'appui au programme au 30 juin 2022.

Figure 5

État des recettes, du budget et des dépenses du fonds d'appui au programme d'ONU-Habitat au 30 juin 2022

(en millions de dollars des États-Unis)



* Le montant des recettes présenté tient compte de la déduction des ajustements.

15. Les ressources au titre de l'appui au programme proviennent de la redevance prélevée sous forme de pourcentage sur les dépenses directes à des fins préaffectées, conformément à l'instruction administrative ST/AI/286. Cette redevance a pour but de recouvrer les surcoûts indirects associés à l'appui aux activités financées au moyen de fonds préaffectés et d'éviter ainsi que le coût additionnel de l'appui aux activités financées au moyen de contributions préaffectées ne soit imputé sur les fonds alloués à la mise en œuvre du programme de travail approuvé. Les recettes, les dépenses et les actifs nets en fin d'exercice pour les ressources servant à l'appui au programme pour les années 2014 à 2022 sont présentés dans le tableau 2.

Tableau 2

Recettes, dépenses et actifs nets en fin d'exercice pour les ressources servant à l'appui au programme

(en milliers de dollars des États-Unis)

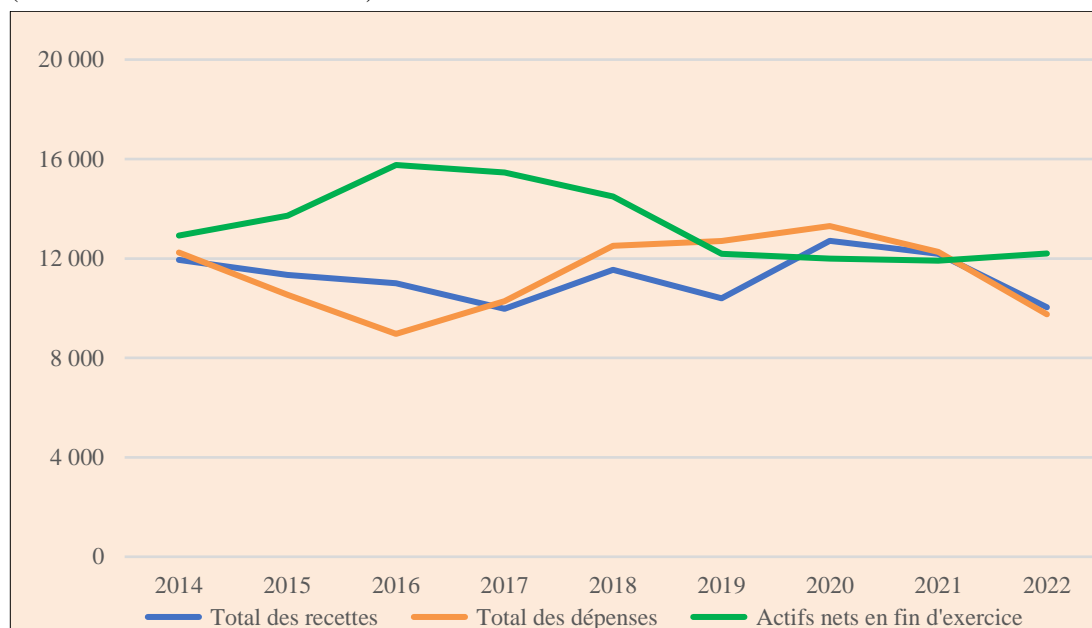
Description	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Total des recettes	11 942,0	11 341,0	11 000,0	9 975,0	11 543,0	10 400,0	12 709,0	12 189,0	10 039,9
Total des dépenses	12 241,0	10 536,0	8 966,0	10 277,0	12 514,0	12 700,0	13 304,0	12 270,0	9 749,2
Actifs nets en fin d'exercice	12 921,0	13 726,0	15 760,0	15 458,0	14 487,0	12 187,0	11 992,0	11 911,0	12 201,7

16. La figure 6 montre le solde du fonds d'appui au programme par année, ainsi que les projections de ce solde pour 2022.

Figure 6

Évolution des ressources servant à l'appui au programme^a

(en milliers de dollars des États-Unis)



^a La valeur nette des actifs en fin d'exercice ne tient pas compte du prêt aux ressources non préaffectées de la Fondation.

17. Comme indiqué plus haut, un montant de 3,0 millions de dollars a été prêté au fonds de ressources non préaffectées de la Fondation, par prélèvement sur le compte de l'appui au programme en 2017. Ce prêt ne devrait pas être recouvrable dans un avenir proche, compte tenu du faible niveau des contributions audit fonds au cours de la période considérée. La valeur nette des actifs en fin d'exercice indiquée dans la figure 6 pourrait donc devoir être réduite du montant du prêt.

III. Exécution du budget des ressources préaffectées

A. Ressources préaffectées de la Fondation

18. Les contributions des États Membres et d'autres donateurs au fonds de ressources préaffectées de la Fondation visent à mettre en œuvre les activités définies dans le programme de travail qui sont conformes au mandat d'ONU-Habitat. Ces activités comprennent généralement des projets mondiaux, thématiques et multinationaux.

19. Le budget approuvé pour 2022 pour les ressources préaffectées de la Fondation s'élevait à 69,1 millions de dollars. Le montant total des recettes provenant des contributions préaffectées de la Fondation avant remboursement aux donateurs s'élevait à 17,0 millions de dollars, ce qui inclut des contributions volontaires d'un montant de 16,8 millions de dollars versées par divers donateurs, dont la liste figure à l'annexe III au présent rapport. Le montant total net des recettes après remboursement aux donateurs s'élevait à 16,4 millions de dollars, tandis que le montant total des dépenses engagées durant la période terminée le 30 juin 2022 était de 25,3 millions de dollars. Comme indiqué dans l'annexe I du présent rapport, le solde du fonds (solde brut des projets) à la fin de la période considérée s'établissait à 94,5 millions de dollars, dont une réserve de 4,0 millions de dollars. Le déficit indiqué n'est que théorique, puisqu'il résulte de l'utilisation d'une partie des ressources reportées de l'exercice 2021.

B. Fonds de coopération technique

20. Les ressources au titre de la coopération technique sont des contributions volontaires préaffectées versées par les États Membres et d'autres donateurs pour l'exécution de certaines activités nationales et régionales à caractère technique conformes au mandat et au programme de travail d'ONU-Habitat.

21. Le budget approuvé pour 2022 pour la coopération technique s'élevait à 149,8 millions de dollars. Au 30 juin 2022, le montant total des recettes avant remboursement aux donateurs s'élevait à 77,4 millions de dollars, provenant principalement de contributions volontaires d'un montant de 76,4 millions de dollars. Le montant total net des recettes après remboursement aux donateurs s'élevait à 73,3 millions de dollars, tandis que les dépenses étaient de 63,4 millions de dollars. Comme indiqué dans l'annexe I du présent rapport, le solde du fonds à la fin de la période considérée s'établissait à 304,9 millions de dollars (solde brut des projets), dont une réserve de 11,4 millions de dollars.

IV. Résumé

22. En raison des contraintes financières qui continuent d'obérer les ressources non préaffectées de la Fondation d'ONU-Habitat, les crédits ouverts au budget ordinaire de celui-ci provenant des contributions statutaires restent la principale source de financement des activités de base pour la mise en œuvre du programme de travail annuel. Au cours de la période considérée, 53,9 % des recettes sont provenus du budget ordinaire et les 46,1 % restants des ressources non préaffectées de la Fondation. Les recettes non préaffectées de la Fondation projetées pour 2022, d'un montant de 3,0 millions de dollars, représentent 25 % du budget de 12,0 millions de dollars approuvé par le Conseil exécutif.

23. Au 30 juin 2022, le compte d'appui au programme présentait un excédent opérationnel de 1,5 million de dollars. Les instructions administratives en vigueur prévoient que les ressources au titre de l'appui au programme devraient servir à financer le soutien indirect fourni aux activités d'appui au programme, d'élaboration du programme et de gestion des projets.

24. En ce qui concerne les ressources préaffectées, au 30 juin 2022, les ressources préaffectées de la Fondation ont affiché un déficit de 8,9 millions de dollars et les ressources réservées aux activités de coopération technique un excédent de 8,8 millions de dollars. Tant le déficit que l'excédent résultaient de différences de calendrier concernant des projets pluriannuels.

25. On trouvera à l'annexe I du présent rapport un état des résultats financiers montrant les recettes et les dépenses, avec indication des réserves et des soldes des fonds pour chaque segment de financement, puis, à l'annexe II, l'état des contributions non préaffectées versées à la Fondation entre le 31 décembre 2017 et le 30 juin 2022. L'annexe III contient une représentation de l'état des contributions préaffectées au 30 juin 2022.

Annexe I

État des résultats financiers pour la période terminée le 30 juin 2022 (par segment)

(en milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Sources de financement/segments de financement										Élimination intersectorielle	Total général	
	BO	RNPF	RPF	TECH	APG	Total partiel	POCT	CDEV	APE	Total partiel			Total
R01. Contributions mises en recouvrement	5 842,2	–	–	–	–	5 842,2	490,2	383,2	–	873,4	6 715,6	–	6 715,6
R02. Contributions volontaires	–	5 729,9	12 598,5	72 187,7	–	90 516,1	–	–	–	–	90 516,1	–	90 516,1
R03. Autres transferts et allocations	–	–	4 162,0	4 237,8	–	8 399,8	–	–	–	–	8 399,8	–	8 399,8
R04. Remboursements aux donateurs	–	–	(676,4)	(5 050,3)	–	(5 726,7)	–	–	–	–	(5 726,7)	–	(5 726,7)
R05. Recettes au titre de l'appui au programme	–	–	–	–	5 994,9	5 994,9	–	–	–	–	5 994,9	5 994,9	–
R06. Produit des placements	–	7,4	259,5	630,6	39,9	937,4	–	–	–	–	937,4	–	937,4
R07. Autres recettes	–	3,1	10,4	332,3	–	345,8	–	–	–	–	345,8	–	345,8
Total des recettes	5 842,2	5 740,4	16 354,0	72 338,1	6 034,8	106 309,5	490,2	383,2	–	873,4	107 182,9	5 994,9	101 188,0
E01. Dépenses afférentes aux postes	5 304,8	611,7	1 013,9	3 978,5	2 153,3	13 062,2	–	–	–	–	13 062,2	–	13 062,2
E02. Autres dépenses de personnel	50,3	58,5	5 787,3	4 706,5	518,6	11 121,2	383,9	–	–	383,9	11 505,1	–	11 505,1
E03. Dépenses de représentation	–	–	3,7	39,8	–	43,5	–	–	–	–	43,5	–	43,5
E04. Consultants et experts	64,5	–	5 344,8	9 046,7	170,9	14 626,9	27,4	266,3	–	293,7	14 920,6	–	14 920,6
E05. Voyages des représentants	2,8	–	5,8	22,6	–	31,2	–	–	–	–	31,2	–	31,2
E06. Voyages du personnel	276,3	0,3	2 381,0	1 362,6	52,8	4 073,0	21,1	23,3	–	44,4	4 117,4	–	4 117,4

Sources de financement/segments de financement

<i>Catégorie</i>	<i>BO</i>	<i>RNPF</i>	<i>RPF</i>	<i>TECH</i>	<i>APG</i>	<i>Total partiel</i>	<i>POCT</i>	<i>CDEV</i>	<i>APE</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Total</i>	<i>Élimination intersectorielle</i>	<i>Total général</i>
E07. Services contractuels	56,0	0,3	1 384,9	8 206,9	864,3	10 512,4	28,4	58,8	–	87,2	10 599,6	–	10 599,6
E08. Frais généraux de fonctionnement	26,3	4,2	1 616,2	7 961,6	662,4	10 270,7	24,8	2,9	4,1	31,8	10 302,5	–	10 302,5
E09. Fournitures et accessoires	0,4	–	33,6	408,9	2,0	444,9	–	–	–	–	444,9	–	444,9
E10. Mobilier et matériel	5,9	–	201,2	1 475,4	10,6	1 693,1	3,6	1,5	–	5,1	1 698,2	–	1 698,2
E11. Subventions et contributions	54,9	–	6 421,2	24 224,0	9,9	30 710,0	1,0	30,4	–	31,4	30 741,4	5 994,9	24 746,5
E12. Autres dépenses	–	12,8	1 072,0	2 060,6	95,1	3 240,5	–	–	142,9	142,9	3 383,4	–	3 383,4
Total des dépenses	5 842,2	687,8	25 265,6	63 494,1	4 539,9	99 829,6	490,2	383,2	147,0	1 020,4	100 850,0	5 994,9	94 855,1
Excédent/(déficit)	–	5 052,6	(8 911,6)	8 844,0	1 494,9	6 479,9	–	–	(147,0)	(147,0)	6 332,9	–	6 332,9
Soldes bruts des fonds au 1^{er} janvier 2021	–	(1 094,0)	103 456,0	296 062,0	11 681,1	410 105,1	–	–	(30 613,0)	(30 613,0)	379 492,1	–	379 492,1
Soldes bruts des fonds au 30 juin 2022	–	3 958,6	94 544,4	304 906,0	13 175,9	416 584,9	–	–	(30 760,0)	(30 760,0)	385 824,9	–	385 824,9
Réserves opérationnelles statutaires	–	2 000,0	4 023,0	11 360,0	2 932,0	20 315,0	–	–	–	–	20 315,0	–	20 315,0
Soldes nets des fonds au 30 juin 2022	–	1 958,6	90 521,4	293 546,0	10 243,9	396 269,9	–	–	(30 760,0)	(30 760,0)	365 509,9	–	365 509,9

Abréviations : APE : avantages postérieurs à l'emploi (prestations dues à la cessation de service ou après le départ à la retraite) ; APG : appui au programme ; BO : budget ordinaire ; CDEV : compte pour le développement (chapitre 35) ; POCT : programme ordinaire de coopération technique (chapitre 23) ; RNPF : ressources non préaffectées de la Fondation ; RPF : ressources préaffectées de la Fondation ; TECH : coopération technique.

Note : les catégories « R02. Contributions volontaires » et « R03. Autres transferts et allocations » correspondent l'une et l'autre à des contributions volontaires.

Annexe II

État des contributions non préaffectées de la Fondation entre le 31 décembre 2016 et le 30 juin 2022

(en dollars des États-Unis)

N°	Contributeur	31 déc. 2016	31 déc. 2017	31 déc. 2018	31 déc. 2019	31 déc. 2020	31 déc. 2021	30 juin 2022 ^a
1.	Afrique du Sud	–	283 560	150 000	160 000	150 000	160 000	–
2.	Algérie	10 000	–	–	–	10 000	10 000	–
3.	Allemagne	–	–	–	–	184 049	174 419	–
4.	Angola	–	–	–	–	–	–	400 000
5.	Argentine	10 000	–	–	–	–	–	–
6.	Azerbaïdjan	–	–	–	–	–	–	1 500 000
7.	Barbade	–	14 815	14 815	14 700	14 706	15 000	14 814
8.	Botswana	–	–	50 000	20 000	40 000	20 000	–
9.	Burkina Faso	–	–	–	16 886	–	17 590	–
10.	Chili	5 000	5 000	5 000	5 000	–	–	–
11.	Chine	350 000	350 000	350 000	350 000	350 000	350 000	350 000
12.	Côte d'Ivoire	–	25 000	–	–	–	–	–
13.	Égypte	–	–	–	–	–	50 000	–
14.	Érythrée	50 000	–	–	–	–	–	–
15.	Espagne	–	–	–	977 000	–	–	–
16.	États-Unis d'Amérique	766 838	692 000	672 974	650 000	650 000	812 997	–
17.	France	105 860	–	–	225 220	227 740	–	315 126
18.	Haïti	–	9 910	10 000	–	–	–	–
19.	Inde	247 227	100 000	100 000	150 000	145 455	100 000	–
20.	Iraq	–	–	–	50 000	–	–	–
21.	Israël	10 000	10 000	–	3 800	–	–	–
22.	Italie	–	–	–	–	–	118 906	–
23.	Japon	–	117 136	–	34 950	31 455	31 458	–
24.	Kenya	–	68 306	206 678	96 398	99 975	100 000	100 000
25.	Kiribati	–	–	25 000	–	–	50 000	–
26.	Malaisie	–	–	1 200 000	–	–	–	–
27.	Malawi	–	–	–	10 000	20 000	10 000	–
28.	Mali	–	–	–	9 653	–	10 012	–
29.	Maurice	–	–	–	–	–	25 000	–
30.	Mexique	–	–	–	–	500 000	500 000	3 000 000
31.	Myanmar	–	10 000	–	–	9 980	–	–
32.	Namibie	–	150 000	–	–	–	–	–
33.	Nigéria	–	–	–	–	75 000	–	–
34.	Norvège	598 982	593 014	632 631	2 356 129	2 180 130	–	–
35.	Pakistan	6 000	–	6 000	6 000	5 941	5 992	–
36.	Philippines	15 000	15 000	25 000	2 500	50 000	50 000	50 000
37.	République de Corée	83 783	87 596	89 204	80 378	84 365	84 066	–
38.	République dominicaine	–	–	–	–	4 975	–	–

<i>N°</i>	<i>Contributeur</i>	<i>31 déc. 2016</i>	<i>31 déc. 2017</i>	<i>31 déc. 2018</i>	<i>31 déc. 2019</i>	<i>31 déc. 2020</i>	<i>31 déc. 2021</i>	<i>30 juin 2022^a</i>
39.	République-Unie de Tanzanie	–	–	9 886	–	–	–	–
40.	Rwanda	–	–	–	–	–	10 000	–
41.	Sénégal	–	–	–	9 988	44 868	–	–
42.	Sierra Leone	–	10 000	–	–	–	–	–
43.	Singapour	–	–	–	50 000	–	–	–
44.	Slovaquie	15 609	–	–	–	–	–	–
45.	Soudan du Sud	–	–	–	40 000	–	–	–
46.	Sri Lanka	25 000	25 000	25 000	23 000	25 000	25 000	–
47.	Tchéquie	–	6 892	6 547	6 463	6 731	6 820	–
48.	Türkiye	–	–	–	–	–	200 000	–
49.	Zambie	–	24 970	7 820	–	–	–	–
50.	Zimbabwe	30 225	–	–	–	–	–	–
	Total	2 329 524	2 598 199	3 586 555	5 348 065	4 910 370	2 937 260	5 729 940

^a Les 3 000 000 de dollars du Mexique n'ont pas encore été reçus.

Annexe III**Contributions volontaires préaffectées au 30 juin 2022**

(en milliers de dollars des États-Unis)

<i>N°</i>	<i>Contributeur</i>	<i>Région des Nations Unies</i>	<i>RPF</i>	<i>TECH</i>	<i>Total</i>
1.	Conseil du Fonds pour l'adaptation	Europe occidentale et autres États	–	10 000,0	10 000,0
2.	Brésil	Amérique latine et Caraïbes	–	300,0	300,0
3.	Canada	Europe occidentale et autres États	–	1 574,8	1 574,8
4.	Chine	Asie-Pacifique	794,8	–	794,8
5.	Comores	Afrique	–	374,2	374,2
6.	Égypte	Afrique	500,0	–	500,0
7.	Commission européenne	Europe occidentale et autres États	9 628,1	34 201,2	43 829,3
8.	Fukuoka International Exchange Foundation	Asie-Pacifique	–	2 300,0	2 300,0
9.	Allemagne	Europe occidentale et autres États	185,1	135,0	320,1
10.	Here Be Dragons (groupe d'investissement)	Europe occidentale et autres États	–	301,3	301,3
11.	Instituto Pereira Passos	Amérique latine et Caraïbes	–	3 660,3	3 660,3
12.	Association internationale de développement – Groupe de la Banque mondiale	Monde	–	12 750,0	12 750,0
13.	Israël	Europe occidentale et autres États	28,0	–	28,0
14.	Japon	Asie-Pacifique	–	2 840,6	2 840,6
15.	République démocratique populaire lao	Asie-Pacifique	–	223,8	223,8
16.	Mexique	Amérique latine et Caraïbes	–	2 340,0	2 340,0
17.	Nigéria	Afrique	–	600,0	600,0
18.	Oman	Asie-Pacifique	279,3	–	279,3
19.	Fondations Open Society	Afrique	124,9	–	124,9
20.	République of Corée	Asie-Pacifique	–	124,2	124,2
21.	Fédération de Russie	Europe orientale	346,1	–	346,1
22.	Espagne	Europe occidentale et autres États	66,8	–	66,8
23.	Suède	Europe occidentale et autres États	–	162,3	162,3
24.	Suisse	Europe occidentale et autres États	495,4	–	495,4

<i>N°</i>	<i>Contributeur</i>	<i>Région des Nations Unies</i>	<i>RPF</i>	<i>TECH</i>	<i>Total</i>
25.	Entités des Nations Unies (y compris le Fonds du programme « Unité d'action des Nations Unies »)	Monde	4 162,0	4 237,8	8 399,8
26.	Western Indian Ocean Marine Science Association	Afrique	150,0	–	150,0
27.	Wuhan Land Use and Spatial Planning	Asie-Pacifique	–	300,0	300,0
Total			16 760,5	76 425,5	93 186,0

Abréviations : RPF : ressources préaffectées de la Fondation ; TECH : coopération technique.